

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée de
Persan



IMAJ.PERSAN@IMAJ95.FR



07 67 32 41 12



IMAJ.PERSAN



IMAJ_PERSAN



Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024	3
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	3
II. Les modes d'intervention	5
2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue.....	5
2.2 Actions éducatives collectives	7
2.3 L'accueil au local	10
2.4 Accompagnement individuel	12
III. Le public	12
3.1 Jeunes connus	12
3.2 Jeunes en accroche	12
3.3 Jeunes accompagnés.....	13
3.4 Vue d'ensemble des statistiques	14
3.5 Analyse des données clés	15
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans	18
4.1 Thématiques d'accompagnement	18
4.2 Évolution des situations	18
4.3 Projets menés et partenariats	19
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires	20
4.5 Passerelle CM2.....	27
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans	27
5.1 Thématiques d'accompagnement	27
5.2 Évolution des situations	28
5.3 Projets menés et partenariats	29
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F	31
VII. Utilisation des réseaux sociaux	32
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux	33
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	33
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.....	34
8.1 Carte partenariale	34
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ	35
8.3 Partenariats actifs en 2024	36
ANNEXES	38

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise
CDVO	Conseil départemental du Val-d'Oise
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement
CLSPDR	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
CPE	Conseiller Principal d'Éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
GPDS	Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
PRE	Programme de Réussite Éducative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2024.

Avec 736 jeunes accompagnés cette année, nous poursuivons notre mission avec une attention particulière envers les mineurs, qui représentent 58 % des bénéficiaires. Notre stratégie, amorcée depuis cinq ans, vise à recentrer nos actions sur les plus jeunes, dans une logique de prévention précoce et conformément au cahier des charges du Conseil départemental du Val d'Oise. Les jeunes âgés de 11 à 15 ans représentent désormais 41 % de notre public (vs 32% en 2023). En renforçant nos actions, nous avons pu leur offrir une approche plus individualisée, adaptée à leurs préoccupations et renforcer la pertinence de notre accompagnement.

Après une année 2023 marquée par des violences urbaines d'ampleur, 2024 s'est déroulée dans un climat plus apaisé. Toutefois, certains territoires restent touchés par des affrontements entre jeunes issus de quartiers ou de villes différentes. Ces phénomènes traduisent une difficulté d'affirmation sociale pour de jeunes adolescents le plus souvent en échec scolaire et confrontés à la banalisation de la violence. Face à ces mécanismes, notre approche s'inscrit sur la durée. À travers un accompagnement individualisé et parce que nous sommes des acteurs de proximité légitimes aux yeux des jeunes, nous pouvons déconstruire progressivement ces schémas de violence et impulser des dynamiques sociales positives.

Dans cette optique, 2024 a été marquée par des initiatives renforçant le lien social et l'ouverture aux autres. Ainsi, les Jeux Olympiques ont été une opportunité de mobilisation et de sensibilisation aux valeurs du sport. À travers « Les Olympiades de la Prev », déployées de juin à septembre, cinquante jeunes de 11 à 15 ans, accompagnés par nos services, ont participé à des activités sportives et assisté à des événements olympiques (la finale de Rugby à 7 pour laquelle la France a décroché une médaille d'or !) et paralympiques. Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de renforcer leur sentiment d'appartenance collective et de s'ouvrir à la culture sportive.

De même, le séjour de remobilisation au Sénégal, du 13 au 27 mai, a permis à huit jeunes de s'investir dans un projet solidaire d'aménagement scolaire et d'éco-agriculture. Ce projet a constitué un levier puissant pour leur réengagement personnel et professionnel, après un an de préparation et d'implication active.

Notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est poursuivi avec des formations spécifiques pour les professionnels et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. La part des jeunes filles accompagnées est en augmentation (33 % en 2024).

Les réseaux sociaux, désormais pleinement intégrés dans notre méthodologie d'intervention, sont un outil de maintien du lien et ont constitué, même si cela reste minoritaire, un vecteur de première rencontre pour 39 jeunes cette année.

Enfin, 2024 marque la fin du dispositif PRIJ et l'émergence de nouvelles perspectives avec le projet « ADELANTE ! », porté par notre association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt O2R. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation, en renforçant le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

Ces évolutions témoignent de notre capacité à adapter nos actions aux besoins des jeunes et aux réalités des territoires.

Ces rapports d'activité visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils s'adressent à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024

L'équipe de prévention spécialisée de Persan se compose de deux éducatrices spécialisées à temps plein. Marie HAMAC, éducatrice spécialisée, et Jean-Philippe DA SILVA, éducateur spécialisé, ont tous deux été recrutés le 25 septembre 2023. En janvier 2024, l'association a mis fin au contrat de M. DA SILVA. Le poste restera vacant jusqu'au 1^{er} octobre 2024, avec l'arrivée de Sarah HELLOU, éducatrice spécialisée au sein d'IMAJ depuis 2016.

Cette vacance de poste de neuf mois au cours de l'année 2024 a indiscutablement impacté l'organisation du service et de l'activité portée par celle-ci. Malgré cela, l'équipe a su maintenir une activité continue tout au long de l'année 2024, et réaliser des projets collectifs avec les partenaires de la ville, mais aussi des accompagnements individuels.

Charlotte MEUNIER assure ses fonctions de cheffe de service éducatif depuis le 28 août 2023.

Au 31 décembre 2024, l'équipe de prévention spécialisée du service de Persan comprenait :

- ❖ Une cheffe de service : **Charlotte MEUNIER** (depuis le 28/08/2023)
- ❖ Deux éducatrices spécialisées :
 - **Marie HAMAC** (depuis le 25/09/2023)
 - **Sarah HELLOU** (depuis le 01/10/2024)

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducatrices interviennent de 10h à 19h. En fonction de la vie du territoire, des événements de quartiers, etc., mais aussi des projets pensés en amont avec les jeunes, elles sont amenées à travailler les soirs et week-ends. Ainsi, au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.), soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). Sur l'année 2024, cela représente 25 soirées en semaine, 8 samedis, mais aussi 1 dimanche et 1 week-end.

Le rythme de travail de l'équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple, ou bien encore lors des vacances scolaires, particulièrement propices à la mise en place d'actions éducatives collectives. De plus, les sollicitations des jeunes peuvent parfois modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Il est à noter que les éducatrices sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, ou encore en rencontres partenariales et n'assurent pas de ce fait de permanence au sein du local, même si elles y sont régulièrement présentes. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducatrices via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

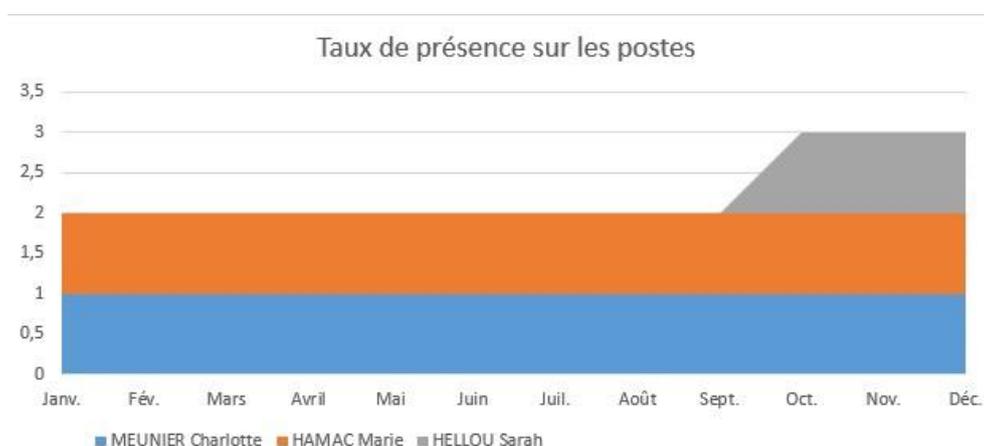
L'équipe éducative accompagne des jeunes persannais de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur le quartier QPV du « Village », mais également aux abords du collège George Brassens et du lycée Évariste Galois.

Répartition du temps de travail par activité



Il est essentiel de préciser que la catégorie « travail administratif » représente en réalité une complémentarité du travail éducatif qui, par nécessité, implique l'élaboration et la rédaction de différents projets, destinés aux partenaires, dans le cadre d'accompagnements ou encore d'actions collectives. Ces temps de travail impliquent des recherches, des prises de contact, des demandes de financements, mais aussi la rédaction de compte-rendu des actions une fois menées par l'équipe.

Vacance de postes



Réunions d'équipe

Les services de prévention spécialisée de Persan et de Beaumont-sur-Oise se réunissent deux fois par semaine. Lors d'une première réunion, nous abordons l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducatrices, transmission d'informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles, dégagant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions, animées par la cheffe de service, trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persannais aux jeunes beaumontois.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention

2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue

Au dernier recensement, la commune de Persan comptait 14 765 habitants. Avec la ville de Beaumont-sur-Oise, elles constituent le pôle urbain de la CCHVO.

Le quartier dit « du Village » est catégorisé QPV dans le cadre de la Politique de la Ville. Le bailleur social Val d'Oise Habitat est le propriétaire du patrimoine et de ce fait, un acteur majeur du territoire. Depuis 2022, un programme de rénovation urbaine est en cours. Si au départ, les travaux ne concernaient que l'intérieur des habitations, ils ont depuis évolué et ont commencé, doucement, à modifier les espaces publics, et notamment la place de la rencontre, point convergent du quartier. Ces modifications ont d'ores et déjà remanié la manière dont les habitants, et notamment les jeunes, investissent l'espace public depuis. En effet, cela a engendré inévitablement un changement progressif de pratique du travail de rue, notamment en ce qui concerne les lieux d'occupation informelle des jeunes. Pour rappel, nous avons mené en 2023, trois sessions de chantiers éducatifs, en collaboration avec le bailleur mais aussi le service jeunesse et la MJC, afin d'accompagner au mieux, les habitants à ces changements.

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles. Ainsi, les éducatrices sont présentes, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur. Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale.

Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérées, les éducatrices tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur. Concernant les structures s'adressant exclusivement ou non à la jeunesse, la commune compte une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), le service jeunesse « La Boussole », le centre social Agora, un PRE et de nouveau, une mission locale. L'enjeu d'une coordination de ces acteurs intervenant auprès de la jeunesse persannaise est indispensable, et permet de former un tissu partenarial riche et solide.

Si le travail de rue a été impacté par l'absence d'un professionnel au sein de l'équipe de janvier à septembre 2024, il a pour autant été maintenu grâce à l'articulation avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise. En effet, il nous a paru nécessaire et essentiel de maintenir ces temps indispensables sur le territoire, auprès des jeunes et des partenaires de la ville.

Nous avons observé une présence importante de jeunes, filles et garçons confondus, âgés entre 10 et 15 ans au niveau du parc de l'Esches et du parc Robespierre, tous deux situés au sein du quartier du Val. On y retrouve des jeunes, de différents âges, mais également des habitants, des mamans avec les tout-petits, et des personnes de passage vacant à leurs occupations. C'est un lieu propice aux échanges, où nous pouvons rencontrer les jeunes avec qui un lien est déjà amorcé, et ceux pour qui tout est à construire. La rencontre avec les jeunes du territoire s'effectue principalement au sein du quartier du Village, et notamment au niveau de la « Place de la rencontre », qui y porte bien son nom. Un même groupe de jeunes est d'ailleurs spécifiquement repéré par l'équipe.

IMAJ étant bien identifié auprès d'eux, des discussions peuvent émerger, même s'il est encore difficile de les amener jusqu'au local. En effet, ce sont des jeunes particulièrement pris dans leurs difficultés, ce qui ne leur permet pas pour le moment de se mettre réellement en mouvement et travailler sur leur avenir. Au sein du service jeunesse « la Boussole », nous retrouvons des jeunes âgés entre 15 et 19 ans, avec une grande majorité des garçons. Nous avons également pu constater que les jeunes restaient fidèles aux lieux déjà investis, instaurant une certaine habitude de présence pour certains.

Les adultes marginalisés, ne rentrant pas ou plus dans notre tranche d'âge d'accompagnement, sont toujours présents aux abords de la gare, spécifiquement devant le café de la gare. De même, un point de trafic et de consommation y est toujours présent. Le centre-ville reste un lieu peu investi par les jeunes, uniquement emprunté dans leur parcours pour se rendre sur un lieu précis. Les abords des différents fastfoods et barber shop sont malgré tous des lieux opportuns où les éducatrices peuvent aller à la rencontre de la jeunesse. Quant au quartier des Fresnoys, il est investi par des tranches d'âges plus jeunes. Les jeunes âgés de 11 à 25 ans investissent peu ce quartier.

Dans la poursuite du travail engagé au cours de l'année 2023, nous avons pérennisé le travail de rue aux alentours des établissements scolaires. Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service, nous notons de nouveau la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes lycéens persannais et beaumontois, où viennent s'adjoindre des jeunes habitants de communes avoisinantes, notamment celles de Bruyères-sur-Oise et/ou de Bernes-sur-Oise.

Le lycée Évariste Galois, situé à Beaumont-sur-Oise, est le lycée dit de secteur. Il comprend des filières générales, technologiques ainsi que des formations professionnelles. Celui-ci a donc la particularité d'accueillir des jeunes beaumontois, des jeunes persannais, et ceux des communes aux alentours. La violence semble avoir connu une intensification en 2024, particulièrement sur les mois de septembre et octobre, avec des jeunes ayant recours à des armes blanches, des machettes ou des marteaux.

Certains affrontements ont eu lieu dans l'enceinte du lycée et se sont parfois prolongés au nouveau McDonald's, récemment ouvert à proximité. Ces incidents ont causé de graves blessures chez certains jeunes, entraînant des hospitalisations. Les éducateurs ont pu intervenir en sensibilisant les jeunes sur les conséquences de la violence et en encourageant le dialogue. La situation a nécessité une présence quotidienne des éducateurs aux abords du lycée sur cette période, et le renforcement des échanges avec les partenaires des établissements scolaires. Le réseau social Snapchat, très investi par les jeunes de cette tranche d'âge, a été un des moyens de communication entre les jeunes, où ils ont pu se donner rdv, prévenir des lieux et heures de bagarres, profiler des menaces, mais aussi diffuser et partager des vidéos des rixes. Nous avons été en lien régulier avec le lycée, les services jeunesse et les mairies de Persan et Beaumont-sur-Oise.

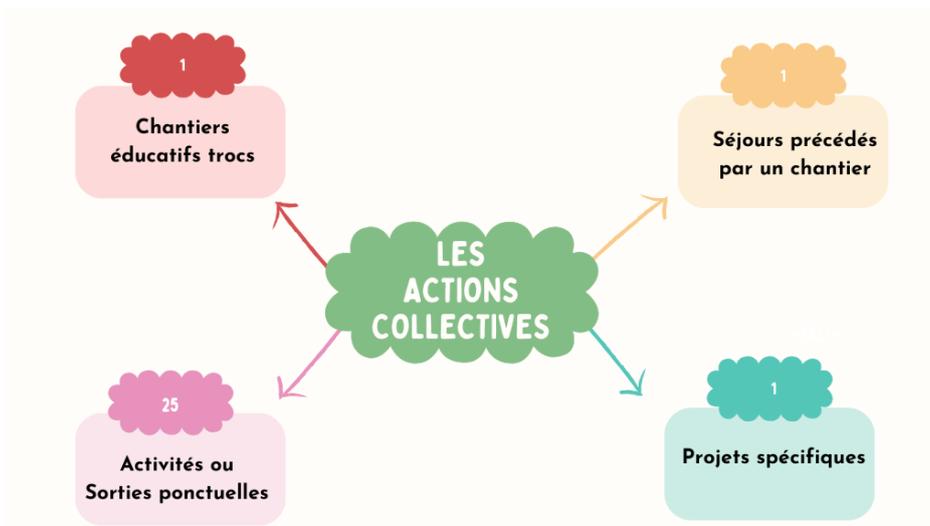
Une réunion partenariale intercommune a été programmée par la mairie de Beaumont le 20 septembre 2024, permettant d'amorcer un temps d'échange et de discussion, et de réfléchir collectivement aux solutions adéquates pouvant être mises en place pour apaiser la situation. Une quarantaine de partenaires y étaient présents, de différentes communes, ainsi que l'inspection académique et les forces de l'ordre.



2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyen d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives, de chantiers éducatifs ou de séjours. (Annexe n°3 : tableau des actions collectives).



Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives. En 2024, l'équipe éducative a organisé diverses sorties telles que des ciné-débats, du karting, des soirées jeux de société, mais aussi des ateliers culinaires ou encore création de bougies artisanales.



Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. À ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle, qui permettra au jeune de financer tout ou partie un projet d'insertion socio-professionnelle (permis de conduire, matériel scolaire, sessions de BAFA, etc.).



Du 2 au 6 septembre 2024, sept jeunes persanais ont ainsi participé à la réalisation d'une campagne photos destinée à sensibiliser les habitants du quartier du Village au respect de leur environnement et au tri des déchets. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le service jeunesse "La Boussole", la MJC, le théâtre du Kalam, et notre service. Le chantier éducatif avait été financé par le bailleur social VOH. Les photos ont été exposées jusqu'à mi-décembre 2024 à la Maison du projet. Cette exposition a permis de mettre en lumière le travail fourni par les jeunes, notamment à travers les slogans inscrits sur les photos, portant des messages forts, qui résultent d'une réflexion menée par les jeunes lors du chantier éducatif.

L'exposition a également permis de mettre en lumière le travail fourni par les gardiens et certains habitants, qui apparaissent sur les photos, jouant un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie, grâce à leur engagement dans le tri des déchets.

Ce travail collectif a témoigné d'une volonté commune de sensibiliser les habitants sur le respect de l'environnement et de l'écologie.

Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducatrices. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducatrices cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Au mois de juillet 2024, les équipes de prévention spécialisée de Persan et de Beaumont-sur-Oise ont vécu la « Vie de Château » en Bourgogne, avec 4 collégiens. À travers la visite immersive au Château de Guedelon, les éducatrices ont permis la découverte de cette rénovation innovante, où tout est réalisé au temps du Moyen-Âge, avec le matériel et les matières premières de l'époque. Une plongée dans le passé mêlant culture et dépaysement.

Ce séjour a également permis de travailler avec les jeunes sur le rythme de vie, la collectivité, mais aussi d'approfondir le lien éducatif avec notre jeune public, contribuant à une meilleure perception de leurs difficultés et leurs besoins.



2.3 L'accueil au local

Suite aux importantes dégradations de la mairie lors des émeutes du mois de juin 2023, la ville a dû s'organiser pour remettre en place les services à la population et trouver des locaux adaptés à chacun. Ainsi, l'équipe de prévention spécialisée de Persan, jusqu'alors situé au 82, avenue Gaston Vermeire, a déménagé au sein du quartier du Village en avril 2024, situé au 5, place Jacqueline Auriol. Après une période de remise en état des locaux, mis à disposition par la mairie, l'équipe éducative a pu investir pleinement les lieux, sans pour autant avoir eu recours à une rupture de service. Les éducatrices disposent d'un local permettant d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions favorables. Situé au sein du quartier, il garantit une accessibilité davantage propice à tous les jeunes persannais. Grâce à une communication importante en amont et en aval du déménagement, il a rapidement bien été identifié par les jeunes.

Le nouveau local se compose d'espaces permettant autant un accueil collectif qu'individuel. Les jeunes peuvent s'y rendre de façon informelle ou spontanée, à l'occasion de rendez-vous individuels et/ou d'actions collectives. Situé en face du parc Robespierre et du parc de l'Esches, non loin du stade de football et du futur collège Suzanne Lenglen, il bénéficie d'une situation idéale permettant de favoriser le passage de groupe de jeunes, notamment des collégiens.

Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducatrices. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles et/ou collectives. Les jeunes qui habitent le quartier du Village, ou le fréquentent, passent devant notre local quand ils se rendent à leur entraînement de football par exemple. Il n'est pas rare qu'ils s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducatrices.



En décembre 2024, une fresque artistique a été réalisée au sein du local, permettant une appropriation supplémentaire des lieux pour les jeunes, et avec les jeunes. Ainsi, 4 jeunes ont participé au choix du thème, de l'élaboration à l'ébauche jusqu'à la réalisation de la fresque, sur un mur du local. L'atelier a été co-animé par un graffeur professionnel, Slarz86, du collectif NiuArt. Cet atelier a permis aux jeunes de s'initier à la culture du streetart, à la technicité en tant que telle, tout en leur permettant de s'impliquer dans l'aménagement du local.



2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions. Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, âgés de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés. Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducatrices auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducatrices.

Tout le savoir-faire des éducatrices va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils. C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons environ à 683 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducatrices, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

13 jeunes sont identifiés en 2024 pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Sur l'année 2024, le nombre de jeunes accompagnés par l'équipe éducative a quasiment doublé, passant de 50 jeunes en 2023 contre **92 jeunes** au 31 décembre 2024. Cette nette augmentation démontre le travail conséquent et impliqué de l'équipe éducative, malgré la présence seule d'une professionnelle une grande partie de l'année. Cela résulte également des liens solides avec les partenaires jeunesse du territoire, permettant une mise en lien et une continuité d'accompagnement auprès des jeunes. Pour chaque jeune accompagné, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée, en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative. En effet, il convient de prendre en compte la diversité des situations rencontrées, où chacune fera l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducatrices. Cela les conduit à proposer la mise en place d'un accompagnement ponctuel ou durable, continu ou discontinu, et partager potentiellement avec les partenaires.

Les jeunes accompagnés sont confrontés à diverses problématiques, telles que la scolarité ou encore des difficultés d'insertion professionnelle, se cumulant parfois à des difficultés sociales : conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc., et/ou à des problématiques personnelles : addictions, besoin de soins, etc.

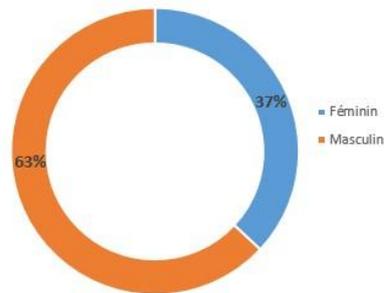
3.4 Vue d'ensemble des statistiques

L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous. Les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

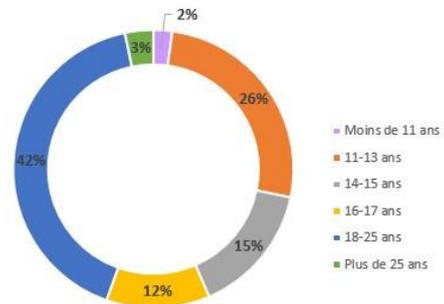
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue			3		8			2	2	8			23
Réseau informel		2	5	3	1	1	1	3	2	6		3	27
Réseau institutionnel		0	2	6		3		4	3	14			32
Réseaux sociaux		0	5			1	1		1	2			10
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Situation familiale													
Célibataire		2	15	9	9	5	2	9	8	30		2	91
En couple													0
En couple avec enfant												1	1
Parent isolé													0
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux		2	1	4	8	1		2	3	12		1	34
Lien via les réseaux sociaux			14	5	1	4	2	7	5	18		2	58
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an		2	15	9	9	3	1	6	6	15		3	69
Ancienneté >=1 et < 2 ans							1			5			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						2		3	2	3			10
Ancienneté >= 4 ans										7			7
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire		1	5				2	5	2	7			22
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire		1	10	9	9	5		3	3	8			48
Déscolarisé (sans affectation)								1		4			5
En emploi									1	2		2	5
En formation									1				1
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	9		1	11
Sans projet professionnel ou scolaire													0
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		2	15	9	9	5	2	9	4	15		2	72
Bac Pro, CAP ou BEP									1	9		1	11
Bac général ou technique									3	3			6
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	28	0	3	90

3.5 Analyse des données clés

Répartition par genre

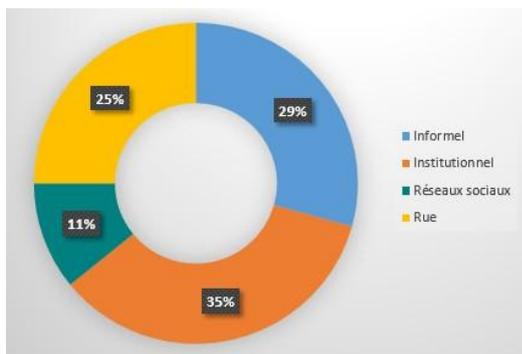


Répartition par âge

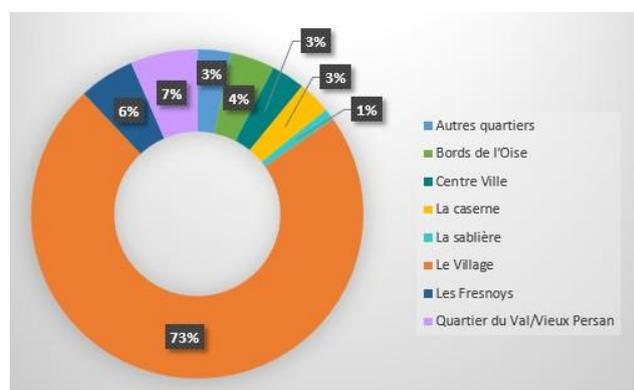


Les chiffres 2024 démontrent une nette augmentation non seulement du nombre de jeunes filles accompagnées par notre service, passant de 28% en 2023 à **37% en 2024**, mais aussi de l'augmentation du nombre de 11-15 ans, passant de 18% en 2023 à **41% cette année**. De manière plus générale, le nombre de mineurs accompagnés par l'équipe éducative a augmenté de 11% en un an, avec un taux de **55%, soit 51 mineurs en 2024**. (44% soit 22 mineurs en 2023).

Répartition par mode d'entrée en relation



Répartition par quartiers

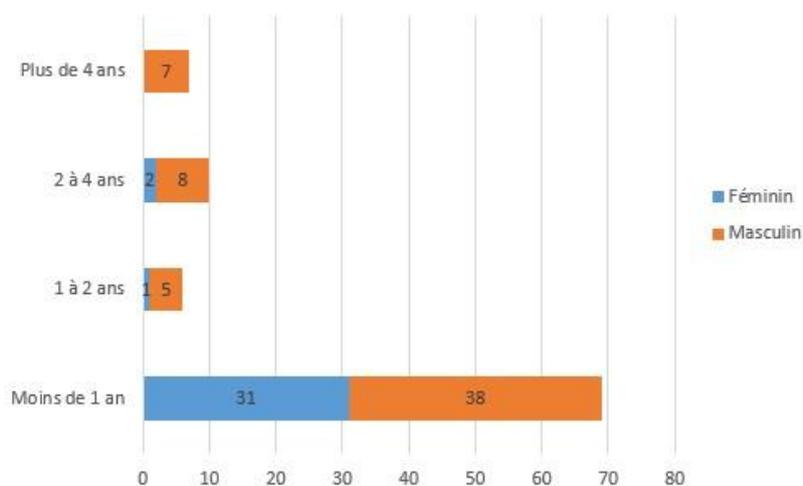


Le travail de rue, le réseau informel mais aussi le réseau partenarial, demeurent des modalités incontournables et constantes, autant dans la création de lien, que du maintien de ce dernier avec les jeunes. Si les chiffres de 2024 traduisent une certaine constante autour de l'entrée en lien via le travail de rue et le réseau informel, nous pouvons noter une légère diminution de l'entrée en lien via le réseau institutionnel. Cette diminution est notamment due à l'augmentation significative de l'entrée en lien des jeunes à travers les réseaux sociaux, passant à **11% en 2024**, contre 4% en 2023.

En effet, les réseaux sociaux sont devenus un réel outil supplémentaire en terme de prise de contact. S'ils servent principalement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés, et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir, nous constatons que certains jeunes les utilisent afin d'entrer en contact avec les professionnelles. Ainsi, les jeunes ajoutent régulièrement le compte des éducatrices lors du travail de rue via les QR code Snapchat et/ou Instagram. Ils sont amenés à se renseigner sur les missions de notre service et/ou formuler une 1^{ère} demande. L'équipe éducative s'est ainsi bien saisie de l'orientation départementale en la matière depuis 2023.

Le travail d'identification des différents quartiers de la commune en 2023 permet une meilleure lecture et répartition des jeunes accompagnés sur la commune. De nouveau en 2024, la majorité des jeunes accompagnés résident au sein du quartier du Village, avec un total de **73%**. Ce chiffre à lui aussi particulièrement augmenté, puisque nous avons 52% des jeunes accompagnés en 2023. Le Village reste un lieu essentiel d'intervention pour les éducatrices, où elles peuvent y rencontrer de nombreux jeunes. La répartition concernant les autres quartiers de la commune indique que l'équipe éducative est accessible malgré tout à tout jeune résidant sur Persan.

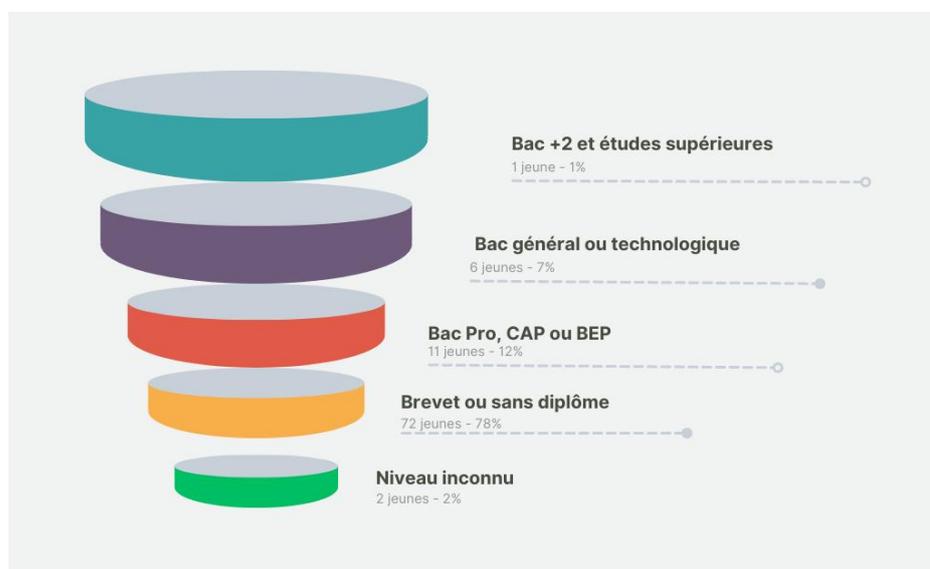
Répartition par ancienneté de la relation



Répartition par situation des jeunes



Répartition par niveau de formation



IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans

4.1 Thématiques d'accompagnement

Comme nous avons pu déjà l'évoquer lors du rapport d'activité 2023, le service de prévention spécialisée est conscient de la nécessité de développer les liens auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans, afin d'intervenir auprès d'eux aussi précocement que possible. Les chiffres n'étant pas satisfaisants, nous avons affirmé notre volonté de développer cet axe pour l'année 2024. Malgré la difficulté de mise en place d'un travail partenarial avec le collège du territoire, qui représentait alors un réel frein de mise en lien avec ce public, une amorce de lien avait été entamée au cours du dernier trimestre 2023.

Suite à diverses rencontres avec le collège, nous avons pu mettre en place des actions de sensibilisation auprès des élèves de 4^{ème}. Nous parlerons de ce projet plus en détail ci-après, en **4.4**.

Le renforcement du travail partenarial de l'équipe éducative, avec le collège, mais également les associations sportives, le centre social Agora, ou encore la mise en place d'actions autour de la passerelle « CM2/6^{ème} », ont permis d'augmenter considérablement le nombre de jeunes accompagnés âgés de 11/15 ans sur l'année 2024. En effet, nous sommes passés de 9 jeunes accompagnés au cours de l'année 2023, contre **38 jeunes en 2024**. Cela représente 24 filles et 14 garçons.



4.2 Évolution des situations

Les jeunes nous ayant sollicités peuvent parfois se trouver en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires, dans le comportement adopté au sein de l'établissement, et dans le « être élève au collège ». En effet, nous avons constaté, le rajeunissement des élèves en difficultés de comportement. Il n'est pas rare que dès l'entrée en 6^{ème}, les jeunes soient d'ores et déjà repérés et se mettent en difficultés dans leurs relations avec l'équipe pédagogique et/ou avec leurs pairs. Certains élèves nous ont sollicités pour aborder la vie au sein du collège, mais avec des problématiques de moindre ampleur. Les jeunes ont partagé également avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect de la différence, l'égalité femmes-hommes, le harcèlement scolaire, ou encore leur vie future.

Lors de ces échanges, les jeunes viennent chercher chez les éducatrices leurs avis, conseils, voire une guidance, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclairée de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès des jeunes, l'écart entre le besoin et la demande.

Si notre première démarche est généralement d'informer et d'orienter ces jeunes vers l'offre d'animation déjà existante sur le territoire, portée principalement par la MJC, nous avons fait le choix stratégique et éducatif d'accéder parfois à leur demande, et/ou de créer avec eux, une action collective de loisirs. En effet, l'équipe éducative a privilégié cet axe de travail avec cette tranche d'âge, en ayant pleinement conscience que la thématique des loisirs constitue un mode d'entrée en relation facilitant avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Les actions collectives menées ont alors été pensées dans un objectif de création et/ou de renforcement du lien éducatif, mais aussi pour une meilleure évaluation des difficultés repérées. En 2024, l'équipe éducative a mené 20 actions collectives diverses et variées.

Illustration d'un accompagnement

Lana est scolarisée en classe de 6^{ème} SEGPA au sein du collège Georges Brassens. L'équipe éducative a rencontré la jeune fille en juin 2024, lors d'une intervention de sensibilisation et de prévention sur les réseaux sociaux, dans le cadre de la « passerelle CM2/6ème ».

Dans un premier temps, Lana s'est présentée avec un groupe d'amis pour participer à une action collective, à notre initiative, à laquelle ils ont voulu participer. Par la suite, elle a exprimé plusieurs demandes d'actions collectives, auxquelles nous avons pu répondre : ciné débat, ateliers culinaires, ateliers créatifs, etc. Lors de ces activités, Lana s'est progressivement confiée et a partagé ses questionnements et préoccupations autour de ses relations interpersonnelles, incluant ses amitiés et ses interactions avec les garçons. Lors de notre échange, Lana a également partagé une expérience vécue lors d'une activité sportive au collège, à la piscine. Elle a relaté des propos déplacés de la part de certains garçons sur son apparence physique, et exprimé l'impact négatif que ces remarques ont eu sur elle. Afin de travailler autour de son estime de soi, sa confiance en elle, son rapport au corps, ou encore le regard des autres, il nous a semblé intéressant de pouvoir lui proposer des temps d'accompagnement individuel, notamment à travers des temps spécifiques à la piscine. La relation éducative avec Lana se construit doucement depuis notre rencontre au juin 2024, et nous abordons d'ores et déjà des sujets sensibles, des blessures psychiques, qui nécessiteront davantage de confiance mutuelle et un travail avec la famille soutenant.

4.3 Projets menés et partenariats

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans nécessite une approche spécifique et des liens partenariaux de confiance. Les échanges réguliers avec les structures jeunesse de la ville, le centre social, mais aussi les associations sportives, permettent de faciliter les éventuelles orientations des jeunes en difficultés. La présence sociale des éducatrices aux abords et/ou au sein de ces mêmes structures facilite également l'identification et la rencontre de jeunes qui pourraient tirer profit d'un accompagnement éducatif au sein de notre service.

Au cours de l'année 2024, nous avons poursuivi notre travail engagé en 2023 avec les partenaires de la ville, et notamment avec le centre social Agora, la MJC et l'association sportive de futsal, le CFJP (Club de Futsal et de la Jeunesse Persannaise). Pour rappel, cette association entraîne des jeunes à la pratique du futsal et organise régulièrement, des événements et actions sur la ville. Ainsi, les éducatrices ont été régulièrement à la rencontre des jeunes, durant les entraînements.

Illustration d'un projet

« *Les recettes de mon enfance* » est un atelier créé en partenariat avec le centre social Agora. Chaque mercredi des vacances scolaires, une recette a été partagée, mêlant parents et adolescents. Ce moment de partage convivial a permis non seulement une ouverture culturelle sur les recettes du monde, mais aussi de créer des échanges parents-enfants, le temps d'un repas.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

Le collège Georges Brassens accueille 515 élèves résidant essentiellement sur la ville de Persan, mais également des communes alentour. Si les liens étaient jusqu'alors fragiles, notre partenariat avec le collège a pris une tournure positive depuis le dernier trimestre 2023. En effet, après plusieurs rencontres avec le collège, l'équipe éducative a entamé en janvier 2024, des interventions de sensibilisation auprès des élèves de 4^{ème}, sur le thème des réseaux sociaux. Grâce à la confiance des infirmières scolaires, de l'assistante sociale scolaire, et de l'arrivée d'une nouvelle principale, un travail de partenariat pérenne semble enfin se dessiner. Ainsi, pour l'année 2023-2024, **13 interventions de sensibilisation** ont été réalisées au sein des classes de 4^{ème}, ce qui représente **215 élèves bénéficiaires** de l'action. Les interventions sont d'ores et déjà prévues pour les classes de 5^{ème}, pour l'année 2024-2025. De plus, le nouveau collège Suzanne Lenglen, qui lui accueille 327 élèves, est lui aussi favorable et ouvert à un partenariat solide avec notre équipe. Ainsi, les interventions de sensibilisation sont également effectuées pour les classes de 5^{ème}, depuis le mois de novembre 2024.

Les rencontres avec les deux nouvelles principales ont d'ores et déjà permis de multiplier différentes formes d'actions en commun. En effet, l'équipe éducative a participé à la journée de prérentrée scolaire des professeurs en septembre 2024, dans une démarche d'être identifiée au mieux par l'ensemble des professionnels du collège, mais aussi afin de pouvoir présenter plus en détail notre service et nos missions. De plus, nous poursuivons depuis 2023 un travail en étroite collaboration avec l'assistante sociale scolaire, nous permettant d'aborder différentes situations de jeunes, parfois complexes, dans lesquelles un co-accompagnement pourrait apparaître bénéfique auprès des élèves concernés. Nous avons également poursuivi les rencontres bimestrielles avec les assistantes sociales scolaires du bassin et l'équipe de Beaumont-sur-Oise. Ces rencontres contribuent à affiner notre connaissance réciproque de nos missions et de nos modalités d'intervention, mais également d'échanger de manière ouverte sur les problématiques prioritaires auxquelles les collégiens sont confrontés. Enfin, l'équipe éducative participe dorénavant de manière systématique aux réunions de GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), permettant là aussi un repérage de situations complexes, mais aussi de pouvoir y apporter notre analyse.

L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes. Depuis 2022, le PRE programme des réunions mensuelles d'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) auxquelles nous sommes conviés. Ces rencontres réunissent les directeurs des écoles élémentaires de Persan, la coordonnatrice REP, l'assistante sociale et l'infirmière scolaire des deux collèges, le CMPP, le SSD, mais aussi des partenaires municipaux (CLEMO et le centre social Agora). Lors de ces réunions, nous échangeons sur des situations du PRE nécessitant les ressources des différents partenaires et des regards croisés pluridisciplinaires. Dans ce cadre, nous avons pu favoriser avec le PRE des co-accompagnements de jeunes, et/ou des relais vers notre service. Ces temps de partage servent également à une interconnaissance plus fine des missions de chacun.

Un remaniement d'équipe au sein du PRE au cours de l'année et les fragilités de partenariat avec l'ancienne principale du collège George Brassens, n'ont pas permis de mettre en place l'accueil des exclus tout au long de l'année 2023-2024. Ainsi, seuls 12 jeunes ont été accueillis au sein d'IMAJ, de janvier à avril 2024. Le dispositif « Passerelle » est actuellement en cours de réécriture par le PRE. Nous avons été conviés au processus. La première réunion aura lieu en janvier 2025.

Illustration de projets

Les interventions de sensibilisations au collège

L'équipe est intervenue cette année auprès des classes de 4^{ème} du collège Suzanne Lenglen, autour du sujet des réseaux sociaux et de leur bonne utilisation. Les interventions se sont déroulées en demi-groupe, pour une durée de 2h.

L'intervention se déroule en trois parties :

- 1/ une présentation du service et de nos missions d'éducateurs spécialisés en prévention spécialisée
- 2/ le visionnage d'une vidéo sur le droit à l'image et le harcèlement, suivi d'un débat avec des échanges autour des lois relatives aux réseaux sociaux et à internet
- 3/ un débat mouvant (jeu du « d'accord/pas d'accord ») sur les bonnes pratiques des réseaux sociaux

De manière générale, les collégiens se sont montrés participatifs et ont pu aborder les risques que peuvent représenter les réseaux sociaux. Les débats étaient ouverts et la parole se voulait libre. En fin d'intervention, l'équipe a fait circuler un questionnaire de satisfaction, de manière anonyme ou pas, afin de recueillir le retour des collégiens sur leur ressenti vis-à-vis du contenu de l'intervention d'une part, et d'autre part, sur les sujets abordés et le déroulé de la séance. Les retours ont révélé qu'ils se sentaient à l'aise pour échanger, notamment du fait des demi-groupes.



Les olympiades de la Prev'



En 2023 et 2024, nous avons organisé plusieurs tournois de foot five en rassemblant des jeunes collégiens issus de nos territoires d'intervention. Ces actions ont favorisé la connaissance mutuelle entre jeunes issus de territoires différents. Nous avons souhaité approfondir cette expérience en proposant des activités sportives plus inclusives. Les Jeux olympiques nous ont semblé une belle opportunité d'initier les jeunes aux bienfaits du sport en mettant l'accent sur la diversité des sports, et leur inclusivité. Nos six services de prévention spécialisée se sont ainsi mobilisés pour proposer une expérience enrichissante de découverte des Jeux Olympiques et du sport, déclinée par différentes actions de juin à novembre 2024, et mettant l'accent sur la rencontre de jeunes issus de différents territoires dans une perspective de prévention des rivalités inter-quartiers et inter-villes. Le financement obtenu grâce à l'appel à projets « Tous aux Jeux » nous a permis d'intégrer des épreuves olympiques et paralympiques. Cette action a concerné 50 jeunes (26 filles, 24 garçons) âgés de 11 à 15 ans.

Nos objectifs à travers ce projet :

- Promouvoir l'activité sportive et faire découvrir une diversité de sports, notamment des disciplines olympiques et paralympiques méconnues.
- Encourager l'inclusivité en valorisant la diversité et l'accessibilité dans le sport.
- Renforcer la coopération en créant des équipes mixtes, dépassant les clivages territoriaux.
- Développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi, la cohésion d'équipe et le fair-play.

Actions menées :

« Les olympiades de la Prev » : le mercredi 03 juillet 2024

Cette journée a rassemblé 34 jeunes âgés de 11 à 13 ans (20 filles, 14 garçons), résidant sur les villes de Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Goussainville, Persan, Beaumont-sur-Oise et Fosses. Les équipes ont été constituées en mélangeant les groupes de jeunes issus de villes différentes, favorisant ainsi la découverte de l'autre et l'ouverture.

La matinée a été consacrée à la réalisation des blasons des équipes pour fédérer le groupe. Cela a été une occasion d'exprimer leur créativité et de travailler sur les valeurs de l'olympisme.

Au cours de la journée, sur la base de Loisirs de Cergy, les jeunes ont pu entrer en compétition et découvrir différents sports : Boxe, rafting, Rugby, VTT et biathlon. Les éducateurs encadrant les activités ont pu promouvoir le fair-play, le respect des différents participants, dans une ambiance bienveillante. La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter convivial. Deux jeunes adultes, accompagnés par le service de Villiers-le-Bel, ont contribué à l'élaboration et l'organisation du pique-nique, dans le cadre d'un chantier éducatif.



« Mémoire olympique » en partenariat avec l'association Cultures du cœur, du 08 au 12 juillet 2024

Une semaine d'activité autour de la mémoire olympique a rassemblé sept adolescents de Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel (4 filles et 3 garçons âgés de 14 et 15 ans). Ils ont exploré l'histoire des Jeux à travers des quizz et des échanges, et ont eu l'occasion de s'initier au taekwondo. Ils ont aussi débattu sur des thématiques telles que l'égalité femmes-hommes et le handicap dans le sport

Participation à une épreuve olympique grâce à la billetterie solidaire: Rugby à 7 le 27 juillet 2024

8 jeunes âgés de 11 à 13 ans (Villiers le Bel, Persan, Garges-lès-Gonesse) ont assisté à la finale de Rugby à 7 au stade de France, vibrants d'émotion alors que la France remportait l'or. Cette expérience leur a permis de vivre la ferveur olympique de près.



Participation à une épreuve paralympique : Basket fauteuil le 29 août 2024

Sept jeunes (Garges-lès-Gonesse, Beaumont-sur-Oise, Goussainville) ont découvert le basket fauteuil, une discipline valorisant les capacités des athlètes en situation de handicap, renforçant leur regard sur l'inclusion.





L'immersion dans une diversité de sports a stimulé la curiosité des jeunes et leur motivation à découvrir de nouvelles disciplines, souvent éloignées de leur pratique habituelle.

Sur le plan collectif, le projet a permis de renforcer la cohésion sociale entre jeunes issus de différents territoires. Grâce à la constitution d'équipes mixtes et aux échanges lors des activités, les participants ont pu dépasser les stéréotypes et nouer des liens sincères. Plusieurs jeunes ont exprimé leur désir de se revoir et de participer à d'autres actions communes, témoignant de l'impact positif de ces rencontres. Ces interactions ont contribué, pour ces jeunes, à atténuer les tensions potentielles entre territoires, en posant les bases d'un dialogue respectueux et constructif. Enfin, la mise en lumière des valeurs d'inclusion et de diversité, à travers des expériences comme la découverte du basket fauteuil ou les débats sur l'égalité femmes-hommes, a permis d'élargir leurs horizons. Une dimension marquante du projet a été l'occasion unique de participer à un événement mondial.

Assister à des épreuves comme la finale de rugby à 7 ou le basket fauteuil a inspiré et émerveillé les jeunes. Ils ont pu ressentir l'énergie unique des Jeux, admirer les performances des athlètes, et vivre les valeurs d'inclusion, de persévérance et d'excellence véhiculées par cet événement.

« J'ai vécu ma meilleure vie ! »



4.5 Passerelle CM2

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées. Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin dans un avenir proche. La prévention spécialisée a vocation de proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles mises en place par les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement. Pour les jeunes de cette tranche d'âge, parfois définis comme vulnérables, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante.

Au cours du dernier trimestre 2023, nous avons engagé avec la coordinatrice REP de secteur, une réflexion commune pour les projets et perspectives 2024. À la suite de rencontres et d'échanges avec la coordinatrice REP ainsi que 3 directeurs d'écoles, nous avons transmis un questionnaire à destination des familles mais aussi des enfants, afin d'en dégager les besoins et thèmes qui les animent et de pouvoir leur proposer la création d'intervention auprès des CM2. À la suite du dépouillement des questionnaires, le thème des écrans, des réseaux sociaux, et du sommeil en est ressorti.

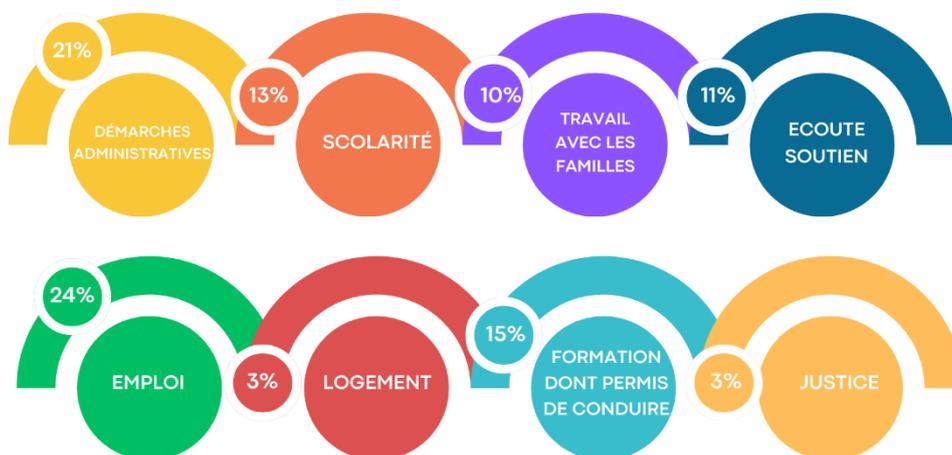
Ainsi, les éducatrices ont permis à **150 élèves** de primaires de bénéficier de leur intervention, au cours du mois de mai et juin 2024, pour un total de 7 interventions. Ces interventions constituent également une occasion de faire connaissance avec ces futurs collégiens. Au cours de l'été, certains élèves sont venus au local, afin de formuler des demandes d'actions collectives et des temps de jeux de société. De même, les éducatrices sont également sollicitées lorsqu'elles effectuent le travail de rue.

Les directeurs d'écoles nous ont déjà sollicités pour l'année 2024-2025. Le planning des interventions 2025 est en cours d'élaboration.

En 2024, nous avons également pris part au rallye citoyen en juin 2024, en partenariat avec le collège et les différents partenaires de la ville. Ainsi, 14 groupes de 15 jeunes, soit **210 jeunes** au total, se sont succédés dans le local, afin de faire connaissance avec le service, l'équipe éducative, et nos missions.

V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans

5.1 Thématiques d'accompagnement



5.2 Évolution des situations

Le nombre de jeunes accompagnés en 2024 a légèrement augmenté, passant de **49 jeunes** en 2024 contre 41 en 2023. La forte augmentation de fréquentation du local par les plus jeunes n'a pas eu d'impact négatif sur les 16-25 ans, déjà accompagnés par le service. En effet, une organisation naturelle s'est installée entre les deux tranches d'âge, laissant la place à chacun de pouvoir bénéficier de l'accompagnement des éducatrices. Les plus jeunes passent plutôt en début d'après-midi, et les plus grands sur les fins d'après-midi et les temps de soirée. Malgré les mouvements d'équipes et le déménagement des locaux, cela traduit une bonne reconnaissance du service auprès des jeunes, la confiance accordée aux professionnelles, et la bonne identification de leurs missions.

En 2024, les thématiques de l'emploi, d'aides aux démarches administratives, et accès aux droits communs sont majoritaires. Elles peuvent être de nature très diverse, complexe ou non, mais nécessitant néanmoins un accompagnement et un étayage éducatif. Les enjeux de parcours d'insertion socioprofessionnelle envers les 16-25 ans sont tournés vers la recherche d'emploi mais aussi la re-scolarisation ou la réorientation. Il s'agit parfois pour certains d'arriver à se projeter et définir dans un premier temps, un projet scolaire ou professionnel.

L'accompagnement à la scolarité reste également un axe important. Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile qui comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter. Une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, ou encore des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. En effet, les éducatrices sont régulièrement sollicitées pour accompagner les jeunes à la recherche d'une réorientation scolaire, d'une formation qui leur correspond mieux, et dans laquelle ils auront envie de persévérer.

De même, l'équipe éducative a été amenée à accompagner des jeunes dans la recherche d'une alternance, source parfois d'angoisses et d'inquiétudes pour certains jeunes, au point de vouloir arrêter leur cursus. Tous ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est alors important que l'équipe éducative puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance en eux, ou bien d'envisager ensemble une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent également à porter une attention particulière aux élèves de terminale, notamment au moment de la formulation des vœux via Parcoursup. C'est là tout l'enjeu des éducatrices, afin d'éviter les situations de décrochage scolaire mais également les orientations subies dont les répercussions pourraient marquer durablement leur parcours.

Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel pérenne et soutenant. Les jeunes ont également pu solliciter l'équipe éducative pour de l'écoute et du soutien renforcé. Ces derniers ont la capacité de se reconnaître en difficulté et en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou encore scolaire. Les jeunes viennent ainsi évoquer et discuter avec les éducatrices des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Tout comme les plus jeunes, ils viennent chercher des conseils, des avis, pour répondre à certaines de leurs interrogations, leurs angoisses.

Illustration d'un accompagnement

Mehdi est un jeune homme âgé de 17 ans que nous avons rencontré lors d'un temps de présence sociale au service jeunesse « La Boussole ». Mehdi est en situation de décrochage scolaire depuis la rentrée scolaire 2023, après avoir arrêté sa filière qui ne lui plaisait plus.

Dans le cadre d'un chantier éducatif porté par IMAJ en début d'année scolaire 2024, en partenariat avec le bailleur social VOH et la ville, nous avons proposé à Mehdi d'y participer afin de financer une partie de son permis de conduire. Au cours de cette semaine de chantier, Mehdi s'est montré impliqué, bien que parfois dispersé. Mehdi a parfois manqué d'attention aux consignes et a rencontré des difficultés à respecter les horaires. Son attitude au sein du groupe a nécessité plusieurs recadrages, en raison de comportements inappropriés susceptibles de perturber la dynamique collective.

À la suite du chantier, Mehdi est revenu à plusieurs reprises au service, principalement pour formuler des demandes autour de la reprise de ses études, pouvoir l'accompagner dans ses idées de projets, mais sans réellement entreprendre de démarches concrètes.

Malgré tout, cela a permis de consolider le lien éducatif, et celui-ci s'en est vu renforcé notamment lors d'un projet de court-métrage, organisé quelques semaines plus tard. Mehdi et ses amis sont à l'initiative de ce projet. En partenariat avec le service jeunesse « La Boussole », qui a été en charge de le piloter, nous avons collaboré avec le collectif Inspi.

Mehdi s'est impliqué activement tout au long de la semaine, de l'écriture du scénario jusqu'au tournage. Suite à cette expérience, il a enfin pu entamer la démarche de s'engager dans une formation en commerce. En effet, il a entrepris lui-même ses recherches, qui lui ont permis de trouver une formation qualifiante d'une durée d'un an. Nous l'avons accompagné dans un premier temps aux portes ouvertes de l'école, puis dans un second temps à l'inscription dans cette dernière. Mehdi nous tient régulièrement informés de l'évolution de sa formation, ce qui nous permet de maintenir le lien avec lui.

5.3 Projets menés et partenariats

En 2024, notre participation au CESCE a constitué une première opportunité de présenter notre association, nos missions et d'esquisser des projets communs. En septembre 2024, l'équipe de direction du lycée, dans une volonté affirmée de coopération, a permis d'engager une réflexion approfondie sur un partenariat structuré et pérenne. Une rencontre au dernier trimestre 2024 a abouti à la signature d'une convention partenariale, définissant les modalités de présence des éducateurs au sein et aux abords du lycée, l'organisation d'interventions de sensibilisation en classe, ainsi que l'accueil de jeunes exclus dans le cadre de mesures de responsabilisation. Nous avons également confirmé notre participation aux différentes instances du lycée, telles que les réunions CESCE, les GPDS et les commissions absentéisme. Cette convention fait état notamment des modalités de présence sociale des éducateurs dans l'enceinte du lycée et aux abords, de la mise en place d'interventions de sensibilisation au sein des classes, mais aussi la possibilité d'accueillir des jeunes exclus, dans le cadre des mesures de responsabilisation. Nous avons également acté notre présence lors de diverses instances du lycée telles que les réunions CESCE, les GPDS, ou encore les commissions absentéisme.

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir le décrochage scolaire des jeunes, au travers de nos différents partenariats. C'est notamment le cas lors de nos rencontres bimensuelles avec les assistantes sociales scolaires du bassin, interlocutrices privilégiées des établissements scolaires. Nous abordons ensemble le climat des établissements, des situations individuelles, et cherchons des solutions et alternatives adaptées aux besoins des jeunes.

De plus, conformément au cahier des charges de la prévention spécialisée dans le Val-d'Oise, nous accompagnons les jeunes vers la formation et l'insertion socioprofessionnelle. La fermeture en février 2024 du Hub de la réussite, comprenant l'antenne de la mission locale du Val-d'Oise Nord et l'E2C, a nécessité une réorientation significative de notre action et de fait nos collaborations partenariales, afin de poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'insertion. Dans l'attente de la réouverture d'une antenne de la mission locale en janvier prochain, une permanence est effectuée au sein du service jeunesse « La Boussole » depuis l'été 2024. Notre lien privilégié avec la directrice de la mission locale nous a permis de reprendre rapidement contact et raviver ensemble, l'envie de mettre en place des projets communs, en faveur des jeunes.

Illustration d'un projet

Du 21 octobre au 26 octobre 2024, 10 jeunes persannais ont participé à la réalisation d'un court métrage, en partenariat avec le collectif Inspi, la ville de Persan, la structure jeunesse « La Boussole », et le centre social Agora. Les jeunes ont participé à la réalisation d'un court métrage sur la sensibilisation et les conséquences d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux.

Ce projet a été l'occasion pour les jeunes de se remettre en question sur leur propre utilisation des réseaux sociaux, déconstruire certains stéréotypes, et de faire évoluer la position des jeunes sur ce sujet essentiel. Cela leur a également permis de suivre le processus de création d'un court-métrage, de l'écriture du scénario aux séquences de tournage. Le court-métrage sera utilisé à des fins de prévention et de sensibilisation, dans le but de continuer à véhiculer un message et y engager les jeunes ayant participé.

Le projet s'est déroulé en 5 temps :

- 1/ Brainstorming et création du scénario
Cela a permis aux jeunes d'explorer la thématique et d'amener les questionnements autour des réseaux sociaux.
- 2/ Finalisation du scénario, création des dialogues et initiation à l'acting
L'occasion pour les jeunes de s'initier au théâtre, à l'acting, et de découvrir leur créativité.
- 3/ Découpage technique, finalisation de la mise en scène, et séances d'entraînement d'acting
Les jeunes ont pu profiter de ce temps pour en apprendre plus sur la création d'un court métrage. Ils ont également pu peaufiner leur jeu d'acteur.
- 4/ Tournage
- 5/ Valorisation du court métrage
Une cérémonie est prévue en janvier 2025, afin de présenter en avant-première, le court métrage aux élus de la ville, aux proches des jeunes, mais aussi aux différents partenaires impliqués dans le projet. Lors de cette soirée, la projection du court métrage sera suivie d'un temps d'échange avec l'assistance, et de permettre aux jeunes de répondre aux questions. Un buffet convivial est également prévu, permettant d'échanger et célébrer ensemble.

À la suite de ce projet, les jeunes continuent de fréquenter le local et poursuivre leur accompagnement individuel. Ce projet a permis de renforcer le lien avec les éducatrices et de permettre aux jeunes de s'impliquer dans un sujet de société fort, de porter un message avec un support innovant, et de découvrir les métiers de l'art cinématographique.



VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.
- Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

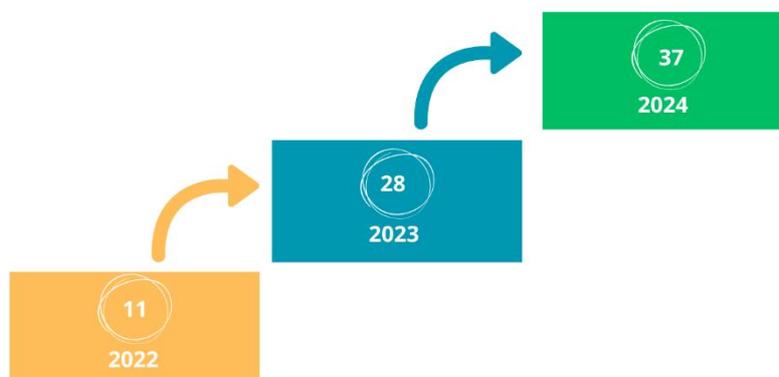
En 2024, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin d'approfondir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité femmes-hommes. Nous avons constitué un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation, et à l'utilisation de jeux de ludopédagogie permettant de promouvoir l'égalité.

Les équipes ont suivi une formation de trois jours, intitulée « Animer une intervention sur la vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des adolescents ». Le coût de cette formation a été pris en charge par le Conseil départemental du Val-d’Oise et la Cité éducative de Villiers-le-Bel.



Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées.

La proportion des filles accueillies par notre service a augmenté de nouveau cette année, avec 37 jeunes femmes en 2024 contre 28 en 2023, soit une hausse de 32% en un an. Nous avons souhaité porter une attention particulière au public féminin, en proposant des actions collectives dédiées, tel que des soirées cinés débat, des ateliers créatifs de création de bougies, des repas éducatifs, ou encore avec la participation au spectacle « le loup, la jeune fille et le chasseur », organisé par le centre social Agora avec le théâtre du Cristal.



VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels. (cf. annexe n°7).

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise est doté d'un smartphone et un temps est consacré de manière hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine en moyenne, pour les alimenter. L'utilisation de ces différents réseaux fait l'objet d'une pratique collective portée par l'équipe dans son ensemble et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



Utilisation et constats

Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux, mais aussi à créer des groupes facilitant les échanges pour l'organisation d'actions collectives notamment. Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service, et/ou différentes manifestations, évènements, ayant lieu sur le territoire. La voie du téléphone par appel ou message est généralement utilisée par les jeunes de 16-25 ans. L'ajout sur les différents réseaux sociaux s'effectue principalement lors des temps de travail de rue et à la suite des interventions de sensibilisation au sein des établissements scolaires.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui sont expliquées. Le professionnel pourra alors faire le choix de communiquer avec le jeune, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible. Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, le professionnel seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

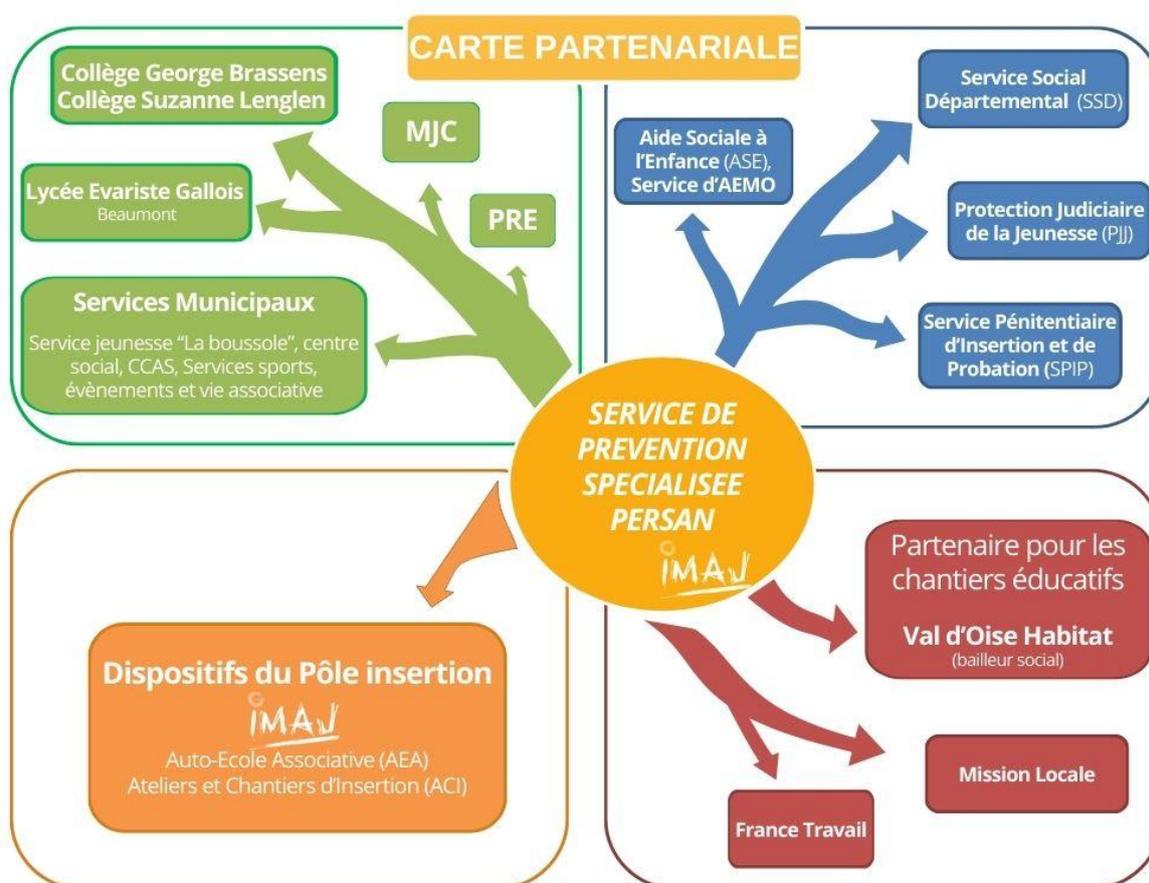
Le service de prévention spécialisée de Persan porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des établissements scolaires, les éducatrices ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à l'usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions, rixes, cyber-harcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail au quotidien avec le public et a également développé des actions spécifiques :

- Création d'une intervention de prévention sur les réseaux sociaux pour toutes les classes de 4^{ème} en 2023 et reconduite en 2024-2025.
- Dans le cadre du dispositif « Passerelle », d'accueil des collégiens exclus, création du photolangage sur le thème des réseaux sociaux, évoqué en 4.4, permettant d'aborder le sujet de manière ludique, et en petit groupe.
- Création d'une intervention de sensibilisation pour les classes de CM2, dans le cadre de la passerelle CM2/6^{ème}, sur le thème des écrans, réseaux sociaux et temps de sommeil (4.5). Interventions mises en place pour l'année 2023-2024 et reconduites pour 2024-2025.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ



Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement exclu à l'égard de certains publics, et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un outil important d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté. Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI permettent à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail dans un espace plus pédagogique. L'ACI est à la fois un chantier de production mais représente aussi pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante.

Ce dispositif vise à :

- La remobilisation sur le plan socio-professionnel
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire en milieu professionnel
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en contrat d'apprentissage, en emploi ou encore au sein d'une structure d'insertion (ETTI).

Illustration d'un projet

Le 30 juillet 2024, un voyage pédagogique interservices a été organisé au Tréport, avec l'auto-école, les ACI, et les services de prévention spécialisée de Persan et de Villiers-le-Bel. Les objectifs de cette journée étaient multiples : l'apprentissage de la conduite sur tous types de route, l'observation des autres élèves en situation de conduite, sensibiliser les jeunes au code de la route (à travers des jeux, des conduites commentées), mais aussi être capable de suivre un itinéraire. Cette journée a également permis à l'ensemble des participants, de créer du lien et d'échanger avec les professionnels, les jeunes, et les salariés en insertion. La combinaison des trois services à favoriser l'apport des compétences éducatives, pédagogiques, et des techniques des encadrants et éducateurs.

Deux véhicules de 9 places et deux véhicules auto-école ont permis à 6 élèves auto-école, 4 jeunes de prévention spécialisée et 5 salariés en insertion de bénéficier de cette journée.





Notre association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRIEETS "offre de repérage et de remobilisation" (O2R) pour le repérage, la remobilisation et l'accompagnement socio-professionnel des jeunes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, nous avons obtenu un financement pour la période du 1er novembre 2024 au 30 octobre 2027, pour la mise en œuvre d'un dispositif dédié « **Adelante** ».

Ce dispositif s'appuiera sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les jeunes accéderont à un programme de remobilisation dynamique et intensif, à un accompagnement individualisé et à une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes.

8.3 Partenariats actifs en 2024

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagés avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2024 :

Dispositif Passerelle, accueil des exclus

Dans le cadre du dispositif Passerelle, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec le PRE de la ville. Plusieurs rencontres associant l'État, la ville de Persan et les différents partenaires impliqués ont eu lieu tout au long de l'année, afin de mettre en place ce dispositif, en lien avec le collège. Comme nous avons pu l'aborder précédemment, le dispositif n'a pas pu être mis en place tout au long de l'année. Malgré tout, 12 jeunes ont été accueillis au sein d'IMAJ de janvier à avril 2024.

EPS du PRE

L'équipe éducative participe aux EPS (Équipe Pluridisciplinaire de Soutien) du PRE tout au long de l'année. Lors de ces temps de réflexion, des situations de jeunes, anonymisées, sont évoquées aux participants afin d'échanger ensemble sur la situation et réfléchir collectivement à la meilleure prise en charge pluri-partenariale possible pour le jeune mais aussi sa famille.

CESCE du collège et du lycée (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement)

Animé par l'établissement scolaire, c'est une instance de réflexion, d'observation, et de veille, qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté à la santé et aux questions liées à l'environnement. Cela permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats avec les richesses disponibles sur le territoire, en fonction des problématiques abordées. Le CESCE doit s'inscrire en lien avec le projet d'établissement et en fonction du public accueilli et de son environnement.

Diverses manifestations

La ville de Persan est une ville en perpétuel mouvement, permettant d'offrir de nombreuses manifestations aux habitants tout au long de l'année. Ainsi, l'équipe éducative a participé et/ou été présente lors du forum des associations, des lotos, des brocantes, du marché de Noël, ou encore lors du Festiv' été organisé dans l'ensemble de la ville, sur les différents quartiers.

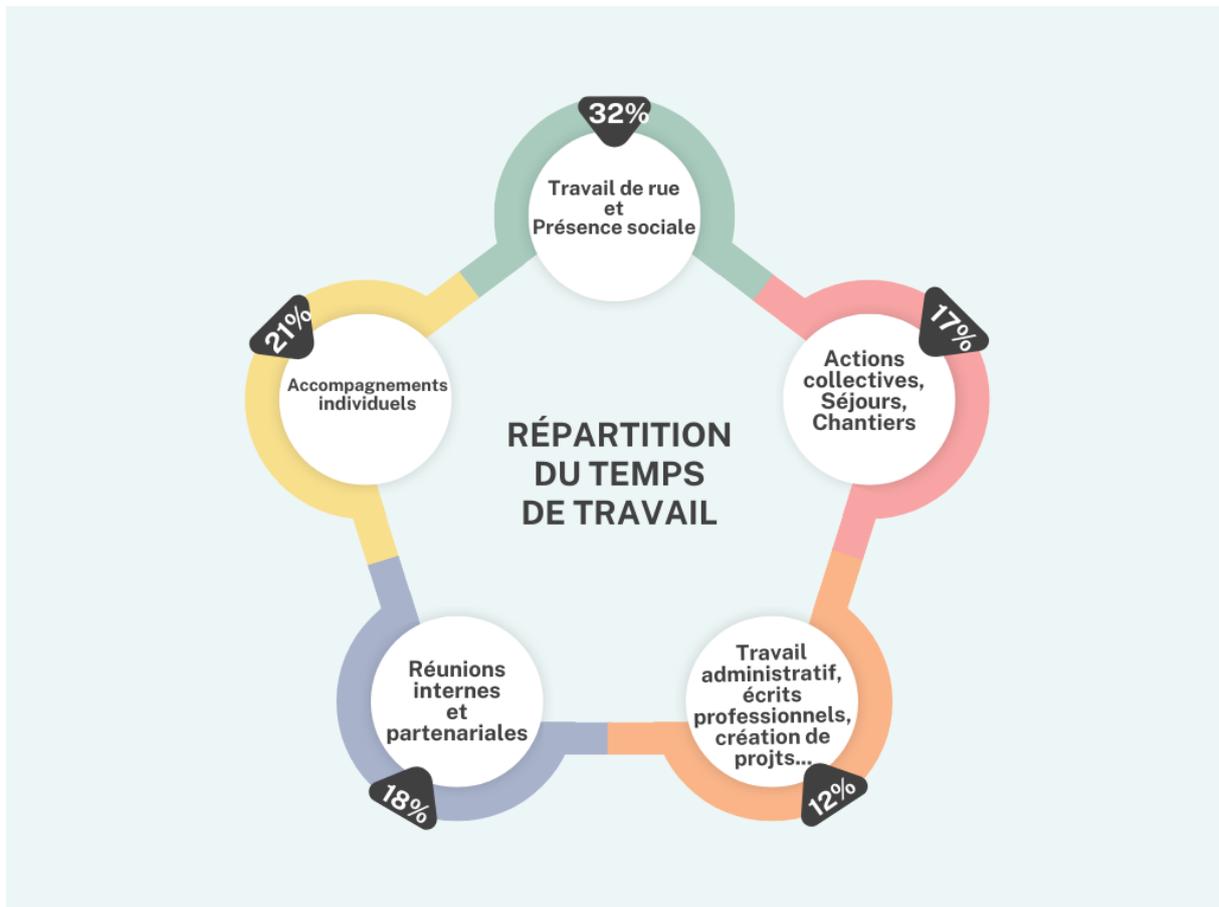
Persan, le 30 mars 2025

Document rédigé par Charlotte MEUNIER, cheffe de service éducatif

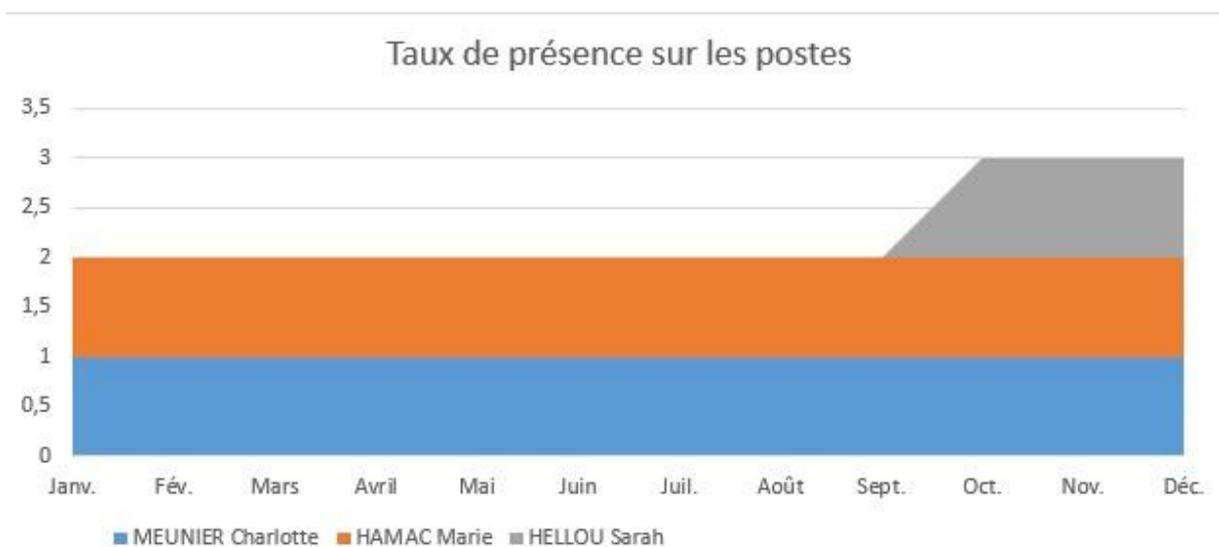
Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Annexe n°1 : Répartition du temps de travail de l'équipe éducative



Annexe n°2 : Vacation de poste



Annexe n°3 : Tableau des actions collectives

Nom	Type d'action collective *	Thématique *	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Nombre		Âge					
						Garçons	Filles	Jeunes en accpt éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25
Ciné-Débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	7 mars 2024	1	0	3	3	4	2	0	0	3	1	2	0
Loto Futsal CFJP	Atelier ou sortie ponctuelle	Animations de Proximité	17 mars 2024	1	0	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0
Karting inter équipe Beaumont	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	5 avr. 2024	1	0	4	2	6	0	0	0	5	1	0	0
Jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	8 avr. 2024	1	0	3	0	3	0	0	2	1	0	0	0
Sortie cinéma	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	9 avr. 2024	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Soirée loup garou service jeunesse	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	11 avr. 2024	1	0	6	0	6	0	0	0	0	3	3	0
Atelier les recettes de mon enfance	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	12 avr. 2024	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ciné-débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	15 avr. 2024	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Five inter-services IMAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	18 avr. 2024	1	0	2	0	2	0	0	1	0	0	0	1
Olympiades inter IMAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 juil. 2024	2	0	0	3	3	0	0	3	0	0	0	0
Séjour la vie de château	Séjour sans chantier	Activité - Pratique Culturelle	13 juil. 2024	16	0	1	3	4	0	0	0	3	1	0	0
JD Rugby à 7	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	27 juil. 2024	2	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Sortie pédagogique AEA	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisant[...]	30 juil. 2024	1	1	1	1	2	0	0	0	0	0	2	0
Ciné-débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	31 juil. 2024	1	0	4	4	8	0	0	8	0	0	0	0
Soirée fin d'été avec le service jeunesse[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	30 août 2024	1	0	12	1	13	0	0	0	0	6	7	0
Chantier éducatif respecter son environn[...]	Chantier éducatif troc	Activité - Pratique Culturelle	2 sept. 2024	5	5	6	1	7	0	0	0	0	2	5	0
Atelier crêpe	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	11 sept. 2024	1	0	0	5	5	0	0	4	1	0	0	0
Repas fin de chantier 2024	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	17 sept. 2024	1	0	6	1	7	0	0	0	0	2	5	0
Projet court métrage	Projet spécifique	Prévention - sensibilisation - Débat	21 oct. 2024	10	0	10	0	7	3	0	0	0	3	7	0
Atelier jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	23 oct. 2024	1	0	4	2	3	3	2	4	0	0	0	0
Atelier créatif et manuel	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24 oct. 2024	1	0	2	4	6	0	0	6	0	0	0	0
Ciné-débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	30 oct. 2024	1	0	0	5	5	0	0	5	0	0	0	0
Ciné débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	8 nov. 2024	1	0	0	4	4	0	0	3	1	0	0	0
Jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	4 déc. 2024	1	0	3	0	3	0	0	2	1	0	0	0
Atelier fresque	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	5 déc. 2024	2	0	2	2	4	0	0	2	2	0	0	0
Sortie théâtre	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	18 déc. 2024	1	0	0	4	4	0	0	3	1	0	0	0
Laser Game	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	23 déc. 2024	1	0	3	0	2	1	0	2	1	0	0	0
Atelier créatif et repas	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24 déc. 2024	1	0	0	5	3	2	0	5	0	0	0	0

Annexe n°5 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	Mode d'entrée en relation												
Rue			3		8			2	2	8			23
Réseau informel		2	5	3	1	1	1	3	2	6		3	27
Réseau institutionnel		0	2	6		3		4	3	14			32
Réseaux sociaux		0	5			1	1		1	2			10
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Situation familiale													
Célibataire		2	15	9	9	5	2	9	8	30		2	91
En couple													0
En couple avec enfant												1	1
Parent isolé													0
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux		2	1	4	8	1		2	3	12		1	34
Lien via les réseaux sociaux			14	5	1	4	2	7	5	18		2	58
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an		2	15	9	9	3	1	6	6	15		3	69
Ancienneté >=1 et < 2 ans								1		5			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						2		3	2	3			10
Ancienneté >= 4 ans										7			7
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire		1	5				2	5	2	7			22
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire		1	10	9	9	5		3	3	8			48
Déscolarisé (sans affectation)								1		4			5
En emploi									1	2		2	5
En formation									1				1
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	9		1	11
Sans projet professionnel ou scolaire													0
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	30	0	3	92
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		2	15	9	9	5	2	9	4	15		2	72
Bac Pro, CAP ou BEP									1	9		1	11
Bac général ou technique									3	3			6
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	2	15	9	9	5	2	9	8	28	0	3	90

Mode d'entrée en relation		
Rue	23	25%
Réseau informel	27	29%
Réseau institutionnel	32	35%
Réseaux sociaux	10	11%
TOTAL	92	
Situation familiale		
Célibataire	91	99%
En couple	0	0%
En couple avec enfant	1	1%
Parent isolé	0	0%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	34	37%
Lien via les réseaux sociaux	58	63%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	69	75%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	6	7%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	10	11%
Ancienneté >= 4 ans	7	8%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	22	24%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	48	52%
Déscolarisé (sans affectation)	5	5%
En emploi	5	5%
En formation	1	1%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	11	12%
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0%
	92	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	72	80%
Bac Pro, CAP ou BEP	11	12%
Bac général ou technique	6	7%
Bac +2 et autres études supérieures	1	1%
TOTAL	90	

Annexe n°6 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité						1		3	2	3			9
Emploi							1		5	11		2	19
Formation - dont permis de conduire							1	3	3	12		1	20
Justice										2		1	3
Démarches administratives						1		2	2	6		2	13
Santé										1			1
Logement hébergement										2		1	3
Travail avec les familles		2	15	9	4	4		2	2	6		1	45
Soutien écoute renforcés				1		1		1	4	6		1	14
Comportement/ socialisation - en collectif				1	7								8
Sensibilisation/ prévention - en collectif													0
TOTAL	0	2	15	11	11	7	2	11	18	49	0	9	135



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnels-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utile pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés, l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Âge légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui seront expliquées. Le/la professionnelle-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Annexe n°8 : Tableau des partenaires

Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2024	
UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE			
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre, Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège G. Brassens	Rencontres partenariales/GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement/interventions de sensibilisation	1 à 4 fois par mois	
Collège S. Lenglen	Rencontres partenariales/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement/interventions de sensibilisation	1 à 4 fois par mois	
Lycée Evariste Galois	Rencontres partenariales/GPDS/CESCE /rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale dans l'enceinte et à la sortie de l'établissement et lors d'évènements	1 à 2 fois par trimestre	3
Ecoles primaires	Interventions de prévention dans le cadre de la passerelle CM2/6ème, rallye citoyen	1 à 2 fois par année	
PRE	Rencontre partenariale, participation aux EPS et dispositif passerelle d'accueil des exclus	1 à 4 fois par mois	2
Protection de l'enfance			
Association LA VAGA - PAD	Rencontre partenariale et échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	
AEMO	Rencontre partenariale et échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		
Action sociale			
Service social départemental	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	2
CCAS	Rencontre partenariale et échanges autour de projets en commun	1 à 2 fois par trimestre	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Lien sur les co-accompagnements/orientations	1 à 2 fois par trimestre	
CPCV	Rencontre partenariale et orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	
Justice prévention de la délinquance			
CLSPDR		1 à 2 fois par année	
Gendarmerie nationale	Echanges autour du climat territorial, en lien notamment avec les rixes autour du lycée	1 à 2 fois par trimestre	
Logement hébergement			
Bailleur social VOH	Rencontres partenariales, chantier éducatifs	1 à 2 fois par année	
jeunesse-Parentalité			
Service jeunesse LA Boussole	Coordination jeunesse, création et mise en place de projets en communs, actions collectives, échanges autour de situations en commun	1 à 4 fois par mois	15
Centre social Agora	Rencontre partenariale, création et mise en place de projets en communs	1 à 4 fois par mois	
MJC	Rencontre partenariale, création et mise en place de projets en communs	1 à 2 fois par trimestre	
Culture sport Loisirs			
Association Futsal	Présence sociale lors des entrainements, orientation de jeune	1 à 4 fois par mois	1
Politique de la ville			
Severine POTIN	Rencontres partenariales, échanges autour des projets et bilans des actions	1 à 4 fois par mois	
Alwine BOUHAFS	Rencontres partenariales, échanges autour des projets et bilans des actions	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CSAPA	Rencontre partenarial et participation de projets en commun au sein de la commune et du lycée	1 à 2 fois par année	
Autre			



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

